


QUALIFELEC

PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 141611
Valable du 11/04/2025 au 13/05/2025

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY
5 RUE LAVOISIER
68000 COLMAR

RAISON SOCIALE : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY

SIRET : 94575213700220
Forme Juridique : SA
Responsable légal : DUPLAN Ludovic
N° Dossier : 43-RE-58332-68
N° Client : 58332

Tel : 03 89 24 65 24
E-mail : matthieu.argellies@eiffage.com
Site internet : <https://www.eiffageenergiesystemes.com>
Assurance Responsabilité Civile : QBE
Assurance Décennale : QBE

Qualification selon référentiel : Solaire Photovoltaïque - SPV

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PSPV3 : Probatoire SPV - indice 3 (supérieur à 250 kVA)	-	08/07/2024	07/07/2026
SPV1 : SPV - indice 1 (inférieur ou égal à 36kVA)	Classe 2 (4 à 8 exécutants)	14/05/2024	13/05/2028
SPV2 : SPV - indice 2 (supérieur à 36 kVA ou inférieur ou égal à 250 kVA)	Classe 2 (4 à 8 exécutants)	14/05/2024	13/05/2028
SPVMA : SPV - indice Maintenance	Classe 2 (4 à 8 exécutants)	14/05/2024	13/05/2028
Mention			
RGE : Reconnu Garant de l'Environnement		11/04/2025	13/05/2028
ET : Etudes		14/05/2024	13/05/2028

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.



Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
 En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Edité le 22 avril 2025

Thierry SCHOTT
 Président de Qualifelec

 Visitez notre site : www.qualifelec.fr

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
 109 rue Lemerrier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
 Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z